

N° DECLARATION D'ACTIVITE : 84691991769

PROGRAMME FORMATION ETG

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- Avoir 18 ans
- Savoir lire et écrire la langue Française
- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Nota : il faut passer l'Epreuve Théorique Générale si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

RESULTATS ATTENDUS

- Avoir le niveau requis pour se présenter à l'examen avec succès

DELAIS D'ACCES

- Formation théorique à l'épreuve générale théorique accessible sous un mois maximum,

ENCADREMENT

Enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé (titulaire du BEPACASER ou Titre Pro ECSR) et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

METHODES, MOYENS & TECHNIQUES PEDAGOGIQUES

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes : démonstration, conduite commentée, méthodes interrogatives

Alternance de théorie et de pratique : leçons de conduite accompagnées des explications et contenues pédagogiques adaptés

Salles de cours équipées de moyens multimédia : vidéoprojecteur, boîtier code mis à jour
Fourniture de supports pédagogiques spécifiques (livre de code, Application Code ...)

OBJECTIFS OPERATIONNELS* :

- Réussir l'épreuve théorique générale : Acquérir les connaissances réglementaires et de sécurité routière pour le passage de l'épreuve théorique Générale (ETG) *Voir programme de formation pour plus de détails

EVALUATION DE LA FORMATION

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations s'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle ou financée par le biais du CPF
- Un suivi dématérialisé est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation consultable sur l'application Code Mobile
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...
- Satisfaire à l'épreuve de l'examen théorique blanc avant le passage de l'épreuve officielle dans un centre d'examen agréé.

AUTO-ÉCOLE SAINT-CHRISTOPHE

Agrément : École de conduire : E0406910820

RCS Lyon 453409062 / N° Déclaration d'existence : 84691991769

10 Rue Francis Popy 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE / Tel: 04 74 65 47 53

SIRET 45340906200016 / APE 8553Z

Email : autoecole.saintchristophe@orange.fr / Site internet : <https://www.autoecole-stchristophe.fr>

N° DECLARATION D'ACTIVITE : 84691991769

CONDITIONS DE REUSSITE

- Satisfaire à l'épreuve théorique générale (ETG) : il faut au moins 35 bonnes réponses sur une série de 40 questions, l'épreuve se déroule dans un centre d'examen privé, l'élève réserve sa place et se rend au centre par ses propres moyens.

SANCTION DE LA FORMATION

Examen et validation de l'ETG.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes handicapées, pour toute information sur l'accessibilité, vous pouvez vous adresser à notre référent handicap à l'adresse suivante au 10 Rue Francis Popy 69400 Villefranche-Sur-Saône afin de voir les modalités d'accès ou éventuellement vous diriger vers une structure spécialisée.